



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 05 AVRIL 2025 A LA SALLE JEAN FERRAT DE MONTREM

Invité présent

- Monsieur Michel Cotnoir, président de France Québec / francophonie

Bernard Pichenot, vice-président de Périgord-Québec, animateur de l'assemblée, prend la parole.

Il remercie les personnes présentes et nous rappelle qu'à l'entrée de la salle, Josette et Colette font signer le registre des présents et remettent les bulletins de vote, aux adhérents.

Il demande aux candidats à un poste d'administrateur, de bien vouloir se présenter succinctement.

15 postes sont à pourvoir dont 8 candidats sortants. Les candidatures reçues sont celle de : Stéphane BOUSSARIE, Raymond DEROUX, Yves DESCHAMPS, Monique DOUGUET, Bernard IMBAULT, Chantal ISABELLE, Colette PICHENOT, Nicole ROUYER ROSELLO, Roger ROSELLO et Clara VIGNÉ.

Josette Mayeux et Colette Pichenot sont les responsables du déroulement des votes et du décompte des voix de chaque candidat.

Bernard remercie toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour que cette AGO soit réussie.

Le président Richard Bourgoing, remercie les présents, informe l'assemblée que le trésorier Ambroise MOURET, est absent pour raison médicale. Il déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire.

Par souci d'économie, il n'y aura que la partie statutaire aujourd'hui, accompagnée du verre de l'amitié, en raison de notre organisation de la prochaine assemblée générale de France-Québec / francophonie qui se tiendra à Périgueux en mai prochain.

Pour voter les points à l'ordre du jour, il nous faut le quorum prévu dans nos statuts, soit 15% de la totalité de nos adhérents, à la fin 2024, soit $15\% \times 350 = 52$.

Nous pourrions procéder aux votes, car après le décompte de Colette et Josette, 79 adhérents sont présents ou représentés.

Bernard donne la parole au président de la Fédération France-Québec, M. Michel COTNOIR.

Nous poursuivons avec les points de l'ordre du jour.

1 - Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mars 2024

1 abstention, le procès-verbal est accepté à la majorité des adhérents présents et représentés.

2 – Rapport moral du président Richard Bourgoing (Voir en annexe)

Le rapport moral du président est accepté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

3 – Rapport d’activité Richard Bourgoing (Voir en annexe)

Accepté à l’unanimité par les adhérents présents et représentés

Vote à main levée, pour le transfert de notre siège social de la mairie de Montrem, à la Maison des associations, 12, cours Fenelon, à Périgueux, accepté par le conseil d’administration, lors de notre réunion du 1^{er} mars et qui doit être entériné par cette assemblée générale

2 contre, 1 abstention, le transfert est accepté à la majorité des adhérents présents et représentés.

4 – Rapport financier 2024 et budget prévisionnel 2025 (Voir le rapport en annexe)

Étant donné l’absence du trésorier, qui a préparé cette présentation, le président propose à l’assemblée de présenter le rapport financier. L’assemblée accepte.

Le rapport est accepté à l’unanimité des adhérents présents et représentés.

5 – Contrôle des comptes – Colette Pichenot et Flavie Thommasson

Conformément aux statuts de l’association, nous nous sommes réunis, route des vignes à La Roque Gageac, le 30 mars 2025 à 10h00, pour procéder à la vérification des comptes de l’exercice 2024.

Madame Colette PICHENOT et Mme Flavie THOMMASSON, adhérentes de l’association Périgord-Québec / francophonie, ont été élues lors de l’assemblée générale du 29 avril 2023 à Mareuil.

Étaient présents

Mme Colette PICHENOT & Mme Flavie THOMMASSON

M. Ambroise MOURET

M. Bernard PICHENOT

M. Richard BOURGOING

Contrôleurs

Trésorier

Vice-président

Président

Rappel

Le rôle des contrôleurs aux comptes est de vérifier le bien-fondé des écritures et non d’apporter un jugement sur le fonctionnement de l’association qui en revient au conseil d’administration élu et à l’assemblée générale.

Pour la vérification

La méthodologie utilisée pour procéder à nos vérifications a été celle de la vérification par sondages en privilégiant les activités représentant les engagements financiers les plus importants pour l’association. Nous avons vérifié que les reports à nouveau étaient identiques au précédent bilan.

Nous avons vérifié les rapprochements bancaires.

Il ressort de cette vérification que la comptabilité générale et analytique de l’année 2024 a été correctement tenue. Les recettes et dépenses sont comptabilisées mois par mois, pour permettre de suivre les engagements mensuels.

Les différents documents comptables ont été mis à notre disposition, accompagnés des classeurs regroupant l’ensemble des pièces justificatives correspondantes. Les explications qui nous ont été données, ainsi que les pièces présentées, nous permettent d’avoir une bonne opinion des comptes.

Les éléments caractéristiques de cet exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Total Recettes : 125 074.64€

Total Dépenses : 138 620,50€

Résultat : - 13 545,84€

Conclusion

En conséquence de quoi, nous déclarons que les comptes 2024 de l’Association Périgord-Québec / francophonie, reflètent fidèlement l’activité au cours de cette exercice 2024. Nous avons remis à la secrétaire de l’association, cette déclaration signée.

Contrôleurs aux comptes

Colette Pichenot ne se représente pas car elle postule au poste d'administratrice au conseil d'administration. Se représente Madame Thomasson et se présente M. Jean-François Roby, comme contrôleurs aux comptes pour l'année 2025 et 2026.

Les 2 candidatures sont acceptées à l'unanimité par les adhérents présents et représentés.

6 – Cotisation 2026

Le conseil d'administration propose de conserver les montants actuels des différentes cotisations annuelles :

	<u>ADHÉSIONS</u>	<u>JUMELAGE</u>	<u>PQF</u>	<u>FFQ-F</u>
Individuel :	28€	11€	8€	9€
Couple :	43€	18€	7€	18€
Étudiant :	15€	3€	3€	9€
Enfant :	5€	2€	2€	1€

Un adhérent présent propose une augmentation des tarifs. Sa proposition est rejetée à 11 votes pour, 29 votes contre et 30 abstentions.

Une présidente de jumelage propose de verser 5€ de plus à Périgord-Québec. Cette proposition est rejetée à l'unanimité.

7 – Rapport des délégués aux programmes

• **Dictée scolaire - Daniel CHICON**

Daniel nous rappelle que Périgord-Québec bénéficie d'une excellente relation avec la directrice départementale de l'éducation nationale, grâce à l'obtention par notre Fédération, de l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, qui englobe tous les territoires des régionales de la FFQ-F.

Cette année, un record d'inscriptions avec un total de 2 347 élèves inscrits à notre dictée scolaire, dont 350 du cycle 2, 1423 du cycle 3 et 574 du cycle 4, dans plus de 40 établissements en Dordogne. **D'excellents résultats, soient :**

- 1 première place au national au niveau 2
- 1 première place au national au niveau 3
- 1 première place au national au niveau 4
- 1 troisième place au national au niveau 1
- 2 troisième place au national au niveau 4

Périgord-Québec remet à chaque élève qui participe à la dictée, un petit cadeau de participation, soit une mignonnette de sirop d'érable, à chaque professeur qui participe, un petit flacon de sirop d'érable et aux 3 premiers départementaux de chaque niveau, un prix en bon d'achat d'une librairie. La FFQ-F complète avec la remise de prix pour les 3 premiers au national également.

• **Dictée adulte – Richard BOURGOING**

101 adultes ont participé à la dictée adulte cette année à Bergerac, St-Pardoux-La-Rivière, Mareuil-en-Périgord, Vergt, La Roque Gageac, ainsi qu'à Villefranche-de-Lonchat. Visiblement, nos adhérentes et adhérents ont la crainte de retourner à l'école.

• **Prix littéraire - pré-sélection – Liliane BIREAU**

Le finaliste 2024, Éric Chacour se verra remettre son prix le 12 avril 2025 au Festival du livre à Paris au Grand Palais pour son livre « Ce que je sais de toi ».

Les trois finalistes 2025 seront dévoilés lors de la même manifestation du 12 avril.

Ce sont ces livres que les jumelages pourront proposer à leurs adhérents, les résultats pour désigner le prochain lauréat sera à communiquer pour la mi-novembre à la FFQ-F.

- **Prix littéraire – vote de nos jumelages – Pierrette DELCEL**

Le prix littéraire a réuni 69 lecteurs dans notre régional et les votes sont les suivants :

- 47 votes à « Ce que je sais de toi » Éric CHACOUR
- 16 votes à « La version qui m'intéresse » Emmanuelle PIERROT
- 6 votes à « Les fleurs sauvages n'ont de sauvage que le nom » Anne-Marie DUQUETTE

- **Lieux de mémoire – Bernard IMBAULT**

Comme indiqué l'an passé, nous avons entrepris des recherches sur un « Pionnier » natif de La Roche Chalais, FOUCAULT Jean-François. Il est né vers 1641, fils de Pierre Foucault et de Péronne Borda. Il s'est marié le 14/11/1671 à Québec avec Elisabeth Prévost. Ils ont eu 5 enfants, Denis, Elisabeth, Gabrielle, Françoise et Jean-Baptiste. Il est décédé le 01/12/1700 à Trois Rivières.

Nous avons également effectué des recherches sur FOUCAULT Denis. Né en 1672 et décédé en 1751. Il s'est marié 12/11/1697 à Trois Rivières avec Catherine Pelletier (1662-1743). Ils ont eu 7 enfants. Actuellement nous sommes arrivés, partiellement, jusqu'à la 11ème génération. Sur les descendants retrouvés, faute d'avoir une adresse précise, nous avons fait une recherche sur l'annuaire électronique du Québec et il nous reste à établir un contact avec ces personnes pour savoir s'ils sont des descendants de FOUCAULT Jean-François.

Nous espérons que ces démarches seront fructueuses et que nous pourrons en 2026, dévoiler une nouvelle plaque commémorative.

- **Intermunicipalité – Richard BOURGOING**

Malheureusement, le programme a été mis en « sommeil » par le Réseau Québec-France. Il n'y a personne du côté québécois, qui veut prendre la relève de son organisation et du suivi. Cela implique donc que la FFQ-F est forcée de mettre sous pause ce programme.

Nous regarderons la possibilité de le conserver, en travaillant entre régionales françaises et québécoises. Richard est d'accord pour continuer à en être le délégué régional, mais il lui faut des correspondants dans chacune des régionales québécoises concernées, par nos villes jumelées.

8 – Parole aux jumelages

Les responsables des jumelages suivants ont pris la parole pour décrire les activités de leur jumelage en 2024 et exposer leurs projets pour 2025 :

- Annie Camberou de Bergerac / Repentigny
- Hervé Debatisse du Buisson de Cadouin / Ste-Marcelline de Kildare
- Daniel Chicon des Hauts de Dronne / Sainte-Mélanie
- Josiane Boussarie de Montagnier / Lanoraie
- Bruno Lesfargues de Prigonrieux / Charlemagne
- Sophie Le Huchet Varailhon de Mareuil-en-Périgord / St-Frédéric
- Josette Mayeux des Pays Vernois / St-Jacques de Montcalm
- Isabelle Denis de La Roque Gageac / St-Thomas
- Alain Castang des Rives du Dropt / Bi Trois-Pistoles

P.S. Vous pouvez recevoir les informations de chaque jumelage en les contactant directement.

8 - Projets Périgord-Québec / francophonie : Richard Bourgoing

Les programmes pour 2025 sont les suivants :

- La dictée scolaire et adultes
- Le Prix Littéraire
- Écoles et spectacle Château de Montréal avec les jeunes slameurs québécois

Les projets pour 2025 sont les suivants :

- L'organisation de l'assemblée générale de la FFQ-F à Périgueux les 29, 30 et 31 mai
- La signature du nouveau jumelage à Périgueux en mai et à Rivière-du-Loup en septembre
- La participation aux 20 ans du jumelage La Roque Gageac / St-Thomas le 13 septembre
- La participation au congrès commun de Rimouski au Québec, du 18 au 21 septembre

9 – Résultats des élections

Il y a 79 votes exprimés et les résultats sont les suivants :

BOUSSARIE Stéphane	73 / 79 voix
DEROUX Raymond	79 / 79 voix
DESCHAMPS Yves	77 / 79 voix
DOUGUET Monique	68 / 79 voix
IMBAULT Bernard	78 / 79 voix
ISABELLE Chantal	77 / 79 voix
PICHENOT Colette	79 / 79 voix
ROSELLO Roger	68 / 79 voix
ROSELLO ROUYER Nicole	68 / 79 voix
VIGNÉ CLARA	79 / 79 voix

Tous les candidats sont donc élus. Le nouveau conseil d'administration se réunira en juin, autour du président, afin de constituer le nouveau bureau et les responsabilités de chacun au sein du conseil d'administration.

10 – Organisation de l'assemblée générale 2026

Pour le moment, nous n'avons pas de proposition d'un de nos jumelages. Nous vous informerons dès que nous aurons l'accord d'un d'entre eux pour l'organisation de notre assemblée générale 2025.

Il est 17h25, le président remercie les participants et bénévoles qui ont travaillé à l'organisation de cette assemblée et déclare l'assemblée générale 2024 terminée.

Il invite les personnes présentes à un verre de l'amitié offert par Périgord-Québec / francophonie.

La secrétaire générale
Liliane Bureau

Le président
Richard Bourgoing